

Impôt à la source et salaires I

08.30 – 09.00

Accueil avec café et croissants

Matin

- Circulaire 45, directives à respecter

Pause

- Méthode de calculs, détermination du barème

12.00 – 13.00

Repas

Après-midi

- Détermination des éléments soumis et application

Pause

- Cas pratiques

16.30

fin du séminaire

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité.